

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2.01

Date d'émission 22-janv.-2015

Date de révision 13-avr.-2023

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Copper Stain Remover – Part A

Autres moyens d'identification

Code du produit 20098A

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Peut irriter les voies respiratoires



Aspect brun clair

État physique poudre

Odeur Mild

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

- Peut être nocif par ingestion

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Fuller's Earth	8031-18-3	60 - 100	*
Ammonium Chloride	12125-02-9	10 - 30	*
Quartz	14808-60-7	5 - 10	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun connu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter la création de poussière. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la création de poussière. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter la création de poussière. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Acides. alcali. Amines. Métaux. Composés chlorés. Composés de nitrate.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ammonium Chloride 12125-02-9	STEL: 20 mg/m ³ fume TWA: 10 mg/m ³ fume	(vacated) TWA: 10 mg/m ³ fume (vacated) STEL: 20 mg/m ³ fume	TWA: 10 mg/m ³ fume STEL: 20 mg/m ³ fume
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 50 µg/m ³ TWA: 50 µg/m ³ excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust TWA: 0.05 mg/m ³ respirable dust

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	poudre	Odeur	Mild
Aspect couleur	brun clair brun clair	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	5	(With water).	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	Aucune donnée disponible	
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair			
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	Sans objet	

Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité	1.786
Solubilité dans l'eau	partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Acides. alcali. Amines. Métaux. Composés chlorés. Composés de nitrate.

Produits de décomposition dangereux

Ammoniac. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx).

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Nocif par inhalation Provoque une sévère irritation des yeux
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. Peut être nocif par ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ammonium Chloride 12125-02-9	= 1650 mg/kg (Rat)		

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.**Mutagenicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.**germinales****Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

*ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 1 - cancérogène pour l'homme**NTP (programme national de toxicologie)**Connu - cancérogène connu**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**X - Présent***Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.**STOT - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires.**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 3313 mg/kg mg/l

ETAmél 1.9 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ammonium Chloride 12125-02-9	-	209: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static	-	-

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux**TSCA** Est conforme à (aux)**LIS/LES** Est conforme à (aux)Légende :*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*Règlements fédéraux auxÉtats-UnisSARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ammonium Chloride - 12125-02-9	12125-02-9	10 - 30	1.0

SARA 311/312 Catégories dedangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Ammonium Chloride 12125-02-9	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Ammonium Chloride 12125-02-9	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementationsdes ÉtatsProposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ammonium Chloride 12125-02-9	X	X	X
Quartz 14808-60-7	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 22-janv.-2015

Date de révision 13-avr.-2023

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 4 11

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique